

**Décision n° 2013/06-06 relative
à l'habilitation de l'ECAM Strasbourg-Europe
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

Dossier B : renouvellement d'une habilitation restreinte arrivée à échéance

- Vu la demande de l'ECAM Strasbourg-Europe
- Vu le rapport établi par Noël Clavelloux (rapporteur principal), Pascal Ray (membre de la CTI), Alexandre Blasi (expert), François Merlin (expert élève ingénieur) et présenté lors de la séance plénière du 12 juin 2013

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

Formation

En décembre 2007 la région ALSACE adopte un « Pacte ingénieurs » visant à augmenter le nombre d'ingénieurs diplômés en Alsace de 700 à 1 000 à l'horizon 2013.

En juin 2009 la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et la Communauté Urbaine de Strasbourg définissent un plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'agglomération strasbourgeoise.

C'est dans ce contexte régional très demandeur que le Groupe ECAM a décidé la création, en 2011, de l'ECAM Strasbourg-Europe.

La formation est réalisée en 5 ans (2 ans de préparation dans un lycée partenaire et 3 ans de cycle ingénieur). Elle forme des ingénieurs généralistes type Arts et Métiers.

La formation de l'ECAM Strasbourg-Europe se décline selon 3 axes principaux correspondant aux besoins locaux, nationaux et internationaux :

- L'ECAM Strasbourg-Europe complète l'offre de formation en Alsace en proposant une formation d'ingénieur généraliste. (Une étude a été réalisée et présentée sur la complémentarité des formations)
- Le profil technique des ingénieurs formés est complété par une solide composante humaine, caractéristique des ingénieurs ECAM, et souhaitée par les entreprises françaises,
- L'ECAM Strasbourg-Europe forme des ingénieurs ayant des prédispositions pour l'international, particulièrement pour l'outre Rhin, en rendant obligatoire une certaine pratique de l'allemand (progression demandée d'un niveau par an avec un test tous les 6 mois) en plus du niveau exigé en anglais (Niveau B2 du CECRL). 40% des enseignements sont en anglais ou en allemand. Cet aspect linguistique est une des caractéristiques de l'ECAM Strasbourg-Europe.

Évolution de l'école

La CTI, le 29 juin 2010, avait décidé d'habiliter l'ECAM Strasbourg-Europe à délivrer le diplôme d'ingénieur, sous statut étudiant, pour une durée restreinte de 2 ans à compter de la rentrée 2011.

L'école a été prévue pour avoir à terme des promotions d'environ 100 élèves venant pour moitié du cursus préparatoire et pour moitié du recrutement à bac + 2.

À ce jour le nombre d'élèves est de :

- 45 en classe préparatoire 1ere année
- 30 en classe préparatoire 2eme année
- 73 en année 1 du cycle ingénieur
- 29 en année 2 du cycle ingénieur

En 2010 la CTI avait fait les recommandations suivantes :

- Mener à bien le plan pluriannuel de recrutement des enseignants
- Faire aboutir dans les délais prévus le plan immobilier
- Finaliser le référentiel des compétences métier du diplôme
- Assurer un ancrage effectif à la recherche pour l'école et ses enseignants
- Faire aboutir la signature de la Convention avec l'Université de Strasbourg
- Concrétiser les relations internationales
- Développer les partenariats industriels transfrontaliers
- Améliorer la représentation étudiante dans les instances de l'école
- Concrétiser les relations internationales
- Développer les partenariats industriels transfrontaliers
- Améliorer la représentation étudiante dans les instances de l'école

Au cours de ces deux années ces recommandations ont été suivies et les objectifs à court terme sont atteints.

Synthèse de l'évaluation

Points forts de L'ECAM Strasbourg-Europe

- L'insertion dans la région
- Le réseau ECAM
- L'intégration avec les lycées
- Le suivi hebdomadaire de la qualité des enseignements
- La pratique de deux langues étrangères : l'anglais et l'allemand
- La démarche qualité basée sur le principe d'amélioration continue

Points faibles à améliorer

- Développer un plan stratégique de développement, à 5 ans sur l'ensemble des missions : formation, recherche, relations avec les industriels
- Définir plus précisément des indicateurs de qualité et leur mesure
- Renforcer le niveau d'exigence en anglais : C1
- Réfléchir à l'exigence d'un niveau d'allemand à B1
- Implanter une participation des élèves et du personnel dans les Conseils
- Préparer la mise en place d'un observatoire des métiers

En conséquence, la **CTI décide d'habiliter ECAM Strasbourg-Europe** à délivrer le titre d'ingénieur diplômé d'ECAM Strasbourg-Europe, en formation initiale sous statut étudiant, **pour une durée de trois ans.**

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes

- Établir un plan stratégique de développement, à 5 ans, sur l'ensemble des missions : formation avec la certification en langues étrangères, recherche, relations avec les industriels
- Préciser les indicateurs de qualité et leurs mesures
- Revoir la composition des Conseils pour permettre une participation des élèves et des personnels
- Mettre en place un observatoire des métiers

- Mettre en place une démarche Compétences
- Poursuivre la démarche d'évaluation des enseignements dans le cadre du processus d'amélioration continue.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué, sur demande de l'établissement à la CTI, au titre d'ingénieur diplômé de d'ECAM Strasbourg-Europe.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 11 juin 2013

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 9 juillet 2013



Le président

Philippe MASSÉ